





**EPLEFPA DE GUADELOUPE** 97122 BAIE – MAHAULT

Baie-Mahault, le 21 janvier 2021

à

Monsieur le Ministre de l'Agriculture
Madame la Directrice de la DGER
Monsieur le Directeur de la DAAF de Guadeloupe
Madame la Cheffe du SFD de Guadeloupe
Monsieur le Directeur de l'EPLEFPA de Guadeloupe
Monsieur le Président du Conseil Régional de Guadeloupe.

## Objet : Préavis de grève pour le mardi 26 janvier 2021

Mesdames, Messieurs,

Par la présente et en complément du préavis de grève national déposé pour l'enseignement agricole public, les organisations syndicales SEA-UNSA, SNETAP-FSU, SPEG, à la demande du personnel de l'EPLEFPA de Guadeloupe, déposent un préavis de grève pour le mardi 26 janvier 2021.

Par cette action, le personnel souhaite vivement attirer l'attention sur les situations suivantes :

- La mise en péril des postes de contractuels « locaux » suite à la note de service du 15 janvier 2021 relative à la mobilité des titulaires ;
- La vacance du poste de secrétaire général après son départ prévu à la fin de ce mois :
- La fermeture d'un poste d'adjoint administratif en comptabilité au lycée agricole ;
- Le non remplacement sur le poste de direction au CFPPA de Basse Terre depuis la rentrée de septembre 2020 ;
- La non création d'un poste de TFR en documentation alors que les besoins sont reconnus ainsi que le manque d'équipements du CDI;
- Les problèmes de gestion du CFA / CFPPA relatifs à la « démarche qualité » et à la non prise en compte de la prime de vie chère de 40% dans la rémunération des agents sur budget;
- L'absence d'appel d'offres de formations continues agricoles pour les CFPPA mettant en péril les centres et les emplois du personnel ;
- La vétusté des locaux des CFPPA de Basse Terre et Grande Terre ainsi que l'arrêt des travaux relatif à l'installation des modulaires du CFA ;
- L'absence de revalorisation salariale et d'accompagnement en faveur des AE et AESH ;
- L'absence d'un agent technique territoriale depuis le mois d'octobre 2020 ;
- Les problèmes de sécurité aux abords du lycée ainsi que sur l'exploitation agricole (difficulté d'accès aux places de parking, vols récurrents d'animaux, etc.)

A cet effet, nous vous demandons de prendre toutes les dispositions et mesures nécessaires, en tenant compte de la spécificité et de l'insularité du territoire, pour permettre au personnel de travailler dans de meilleures conditions et assurer la réussite de nos apprenants.

Comptant sur votre bienveillance, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.